



**PRÉFET
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Ain

Service insertion territoriale et emploi / Unité réduction des inégalités

Bourg en Bresse, le 11 mai 2021

Fonds "Quartiers solidaires jeunes"

Depuis plus d'un an maintenant, notre pays traverse une crise sanitaire, économique et sociale de grande ampleur, qui impacte fortement, en particulier, les publics jeunes.

La circulaire du 20 avril 2021 de la ministre déléguée chargée de la ville acte la mise en oeuvre du fonds "Quartiers solidaires jeunes". Ce fonds constitue le renouvellement du dispositif Quartiers solidaires décidé lors du comité interministériel des villes du 29 janvier dernier.

Au regard des besoins spécifiques qui résultent de la crise sanitaire, ce fonds devra en priorité être orienté vers les publics jeunes de 0 à 25 ans (tout-petits, enfants, jeunes, étudiants) et mobilisé pour les associations de grande proximité en capacité d'agir au plus près des habitants des quartiers de la politique de la ville.

La circulaire précise les champs d'intervention dans lesquels devront s'inscrire les actions financées:

- continuité éducative,
- sport,
- culture,
- santé mentale,
- insertion professionnelle,
- prévention,
- soutien à la parentalité.

Seront, par exemple, encouragées et soutenues les actions mettant en avant l'utilité sociale des jeunes (chantiers éducatifs solidaires ...), celles facilitant leur inclusion sociale post-Covid avec des outils ou méthodes innovants (application numérique, "aller vers", transmission de savoirs ...).

Une attention particulière sera donnée aux démarches ou pratiques locales particulièrement innovantes et aux actions favorisant la participation des filles et des jeunes femmes.

Il conviendra de veiller à privilégier le soutien à des associations ne bénéficiant pas d'ores et déjà d'un soutien de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet relatif au "Plan de soutien aux associations de lutte contre la grande pauvreté".

Comme pour les autres actions financées par le ministère de la ville, les associations qui seront soutenues par ce Fonds devront s'engager à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République.

L'appel à projets "Quartiers solidaires jeunes" est lancé ce mardi 11 mai 2021 par une publication sur le site internet de l'Etat dans l'Ain et par une diffusion auprès des acteurs de la politique de la ville dans l'Ain. Il est ouvert jusqu'au mardi 8 juin 2021 et géré par les services de la DDETS de l'Ain.

Laurent FLECHET
Responsable de l'Unité réduction
des inégalités